

*Date de dépôt: 20 mai 2008*

*Messagerie*

**Réponse du Conseil d'Etat**  
**à l'interpellation urgente écrite de M. Thierry Cerutti : Sauvons Vernier des bouchons avant l'arrivée d'Ikea !**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 25 avril 2008, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

*Les autorités cantonales doivent régler de toute urgence l'engorgement de circulation à Vernier.*

*Aux heures de pointe, la route de Vernier subit un engorgement intolérable, une situation qui va se détériorer de façon inexorable.*

*L'implantation d'Ikea dans le secteur de la Croisette à Vernier augmentera également la pression, de même que le développement des postes de travail dans la région.*

*Il est inacceptable de laisser, une fois de plus, les habitants de Vernier à l'écart et de ne pas les traiter avec le respect qui convient. En effet, les habitants de Vernier, une commune populaire, ont souvent l'impression – à tort ou à raison – d'être moins bien traités que les résidents de communes libérales du canton où les contribuables ont en plus la chance de payer moins d'impôts. Un traitement équitable est nécessaire au niveau cantonal.*

*Les habitants de Vernier ont, eux aussi, droit à une bonne qualité de vie, avec des routes dégagées et un aménagement du territoire bien conçu.*

*Force est de reconnaître que nous payons aujourd'hui l'imprévoyance des autorités municipales et cantonales qui ont laissé la route de Vernier s'engorger par le trafic sans proposer de solutions alternatives. Le problème*

*a pris de telles proportions qu'il devient d'intérêt cantonal et doit être considéré comme l'une des priorités de l'aménagement cantonal.*

*Alors que la situation se détériore de mois en mois, il convient sans plus attendre de s'attaquer au coeur du problème en améliorant les infrastructures routières, notamment au niveau des sorties autoroutières.*

*Avant tout, il convient d'éviter que l'arrivée d'Ikea, placée ici par le libéralisme le plus débridé et le moins responsable, ne se transforme en catastrophe.*

**Ma question est:**

***Quelles mesures concrètes et urgentes le Conseil d'Etat compte-t-il prendre pour régler les problèmes actuels et futurs de la route de Vernier, notamment avec l'arrivée d'Ikea, et dans quels délais ?***

## **REPONSE DU CONSEIL D'ETAT**

### **Chantier du tram Cornavin-Meyrin-CERN (TCMC)**

Les travaux engagés pour le TCMC ont engendré des modifications d'itinéraires du trafic privé. La baisse de capacité et la chute de la fluidité du trafic produites par le chantier ainsi que l'introduction de plusieurs feux successifs sur la route de Meyrin reportent un trafic plus important sur la route de Vernier, entre le pont de l'Ecu et la route de Pré-Bois. Il en résulte la constitution de longues files d'attente en sortie de ville en période de pointe du matin et une dégradation de la vitesse commerciale des lignes TPG 6, 19 et 23.

L'office cantonal de la mobilité (OCM) suit régulièrement l'évolution du trafic sur cet axe.

En ce sens, l'OCM préconise à terme la réalisation d'une voie bus réservée sur l'ensemble du tronçon de la route de Vernier. Cette opération exige cependant un élargissement de l'assiette routière et la constitution d'emprises foncières.

Dans l'intervalle, des améliorations localisées seront mises en œuvre pour améliorer la progression des bus, notamment par des ajustements de la signalisation lumineuse.

## **Lien avec l'arrivée d'IKEA**

L'implantation du magasin IKEA a fait l'objet de nombreuses études de circulation. Les dispositifs prévus pour assurer l'accès et la sortie des clients apparaissent adéquats.

Tout d'abord il est à relever que le site dispose d'une desserte en transports publics dense. Quant aux véhicules individuels, ceux-ci constituent une gêne potentielle essentiellement en période de pointe du soir (sortie de la clientèle), sur le tronçon entre le chemin de la Renfile et la Route de Pré-Bois. A cet égard, les études réalisées montrent que ce trafic pourra être acheminé vers la jonction autoroutière de Vernier, et plus modestement vers celle de Meyrin, sans pénaliser les autres trafics, grâce à un dispositif adéquat de signalisation lumineuse.

Le lien avec les dysfonctionnements décrits plus haut n'existe pas, puisque ceux-ci concernent essentiellement la période d'heures de pointe du matin, heures qui ne seront pas utilisées par la future clientèle d'IKEA.

## **Conclusion**

Les conditions de circulation sur la route de Vernier font l'objet de la plus grande attention des services de l'administration cantonale. Ainsi, la progression des lignes TPG 6 et 19 a beaucoup bénéficié, en 2003, du programme d'amélioration des vitesses commerciales. Actuellement, l'OCM travaille à résoudre le problème spécifique induit par les travaux en cours sur la route de Meyrin. A l'avenir, l'OCM souhaite accompagner l'élaboration d'un plan de mobilité pour la zone industrielle ZIMEYSA, dans le but de réduire les problèmes de trafic, à l'image du plan de mobilité actuellement en cours à la zone industrielle ZIPLO, à Plan-les-Ouates. Enfin, le Conseil d'Etat souhaite également redonner un visage plus attrayant à Châtelaine en mettant en œuvre un réaménagement de l'avenue de Châtelaine.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :  
Robert Hensler

Le vice-président :  
David Hiler